

Conditions générales de prestation de services Sur Internet (aux particuliers)

Article 1 - Intégralité

1.1

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. En ce sens, l'acheteur est réputé les accepter sans réserve.

1.2

Le Prestataire et l'acheteur conviennent que les présentes conditions générales régissent exclusivement leur relation. Le Prestataire se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales. Elles seront applicables dès leur mise en ligne.

1.3

Si une condition de prestation de services venait à faire défaut, elle serait considérée être régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance dont les sociétés ont siège en France.

Article 2 - Objet

2.1

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne de biens et/ou fourniture de prestation de services proposés par le Prestataire à l'acheteur.

2.2

Les présentes conditions générales s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat de fournitures, de biens ou de services autour de l'assainissement, curage, débouchage de canalisation et vidange de fosse septique... ('les Services') proposés par la société CDF Réseaux sous la Marque commerciale CDF ASSAINISSEMENT..... ('le Prestataire') aux clients non professionnels ('Les Clients ou le Client') sur son site Internet "<https://www.vidangedefosse.fr/>" (« le site internet »).

2.3

Les caractéristiques principales des Services, sont présentées sur le site internet.

2.4

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

2.5

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :

CDF RESEAUX

Groupe Chasseur de Fuites®

SAS au capital de 208000 €

50 rue du liège

83 490 LE MUY

RCS FREJUS :529 855 702

Tél :04 94 19 64 74

Fax :0494811867

e-mail :assistancechasseurdefuites.fr

2.6

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

2.7

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

2.8

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

2.9

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

CDF RESEAUX

50 rue du liège

83 490 LE MUY

2.10

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet.

2.11

Les présentes conditions générales pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.

2.12

Les Services présentés sur le site Internet sont proposés à la vente dans le :

- **Var, dans un rayon de 50 Km maximum autour du Muy (83490).**

Article 3 - La commande

3.1

L'acheteur a la possibilité de passer sa commande en ligne sous les conditions d'éligibilité du produit, à partir du catalogue en ligne et au moyen du formulaire qui y figure,

3.2

Pour que la commande soit validée, l'acheteur devra accepter, en cliquant à l'endroit indiqué, les conditions d'éligibilité ainsi que les présentes conditions générales. Il devra aussi indiquer l'adresse de facturation et de réalisation des prestations, valider le mode de livraison (rappel par une opératrice dans les 2 heures de la validation de la commande pour toute commande passée entre 8 heures et 18 heures). Le paiement se fait par empreinte de carte bancaire au moment de la réservation en ligne, et à l'issue de l'intervention le paiement sera libéré.

3.3

Toute commande vaut acceptation des prix et descriptions des prestations et produits disponibles à la vente. Toute contestation sur ce point interviendra dans le cadre d'un éventuel échange et des garanties ci-dessous mentionnées.

3.4

Dans certains cas, notamment défaut de paiement, adresse erronée ou autre problème sur le compte de l'acheteur, le prestataire se réserve le droit de bloquer la commande de l'acheteur jusqu'à la résolution du problème.

3.5

En cas d'indisponibilité de réalisation de la prestation, l'acheteur en sera informé par courrier électronique.

3.6

L'annulation de la commande de cette prestation et son éventuel remboursement seront alors effectués, le reste de la commande demeurant ferme et définitif.

3.7

Pour toute information, question relative au suivi d'une commande ou réclamation, l'acheteur peut s'adresser du lundi au vendredi, **de 9 heures à 18 heures au service relation clients du Prestataire :**

Adresse : 50 rue du liège 83490 Le Muy

Tél : 04 94 19 64 74 (coût d'un appel local)

Fax :0494811867

E-mail :assistance@chasseurdefuites.fr

Article 4 – Signature électronique

4.1

La fourniture en ligne des coordonnées bancaires de l'acheteur et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'accord de l'acheteur conformément aux dispositions de la loi du 13 mars 2000 et vaudront :

- exigibilité des sommes dues au titre du bon de commande,
- signature et acception expresse de toutes les opérations effectuées.

4.2

En cas d'utilisation frauduleuse de la carte bancaire, l'acheteur est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter le **04 94 19 64 74**.

Article 5 - Confirmation de commande

5.1

Les informations contractuelles feront l'objet d'une confirmation par voie d'e-mail au plus tard au moment du début d'exécution des prestations, à l'adresse indiquée par l'acheteur au sein du bon de commande.

Article 6 - Preuve de la transaction

6.1

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du prestataire dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

Article 7 - Informations sur les prestations

7.1

Les prestations régies par les présentes conditions générales sont celles qui figurent sur le site internet du prestataire et qui sont indiquées comme réalisées par le prestataire. Elles sont proposées dans la limite des disponibilités du prestataire.

7.2

Les prestations sont décrites et présentées avec la plus grande exactitude possible. Toutefois si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du prestataire ne pourrait être engagée.

Article 8 - Prix

8.1

Les produits et services proposés par le prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet lors de l'enregistrement de la commande par le prestataire. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

8.2

Sauf convention contraire, le prix des prestations est établi en fonction du nombre et de l'expérience du personnel requis, du niveau de compétence et de responsabilité nécessaire ; les taux horaires sont révisés périodiquement.

8.3

Seront également facturés, s'il y a lieu, les frais de déplacement, de subsistance et d'hébergement engagés pour l'exécution des prestations. La TVA au taux en vigueur s'ajoute, le cas échéant, aux honoraires et débours.

8.4

Le paiement de la totalité du prix doit être réalisé à la fin de la prestation. La réservation se fait en ligne, à la commande par empreinte de la carte bancaire du montant de la prestation. Les suppléments de travaux feront l'objet d'un règlement séparé

8.5

En cas de réalisation de la prestation dans un délai supérieur à celui visé dans le site internet, ou par défaut supérieur à 3 heures sur place, un devis complémentaire sera établi et signé à l'arrivée du technicien.

8.6

Tout montant d'honoraires convenu entre le prestataire et l'acheteur implique nécessairement l'exécution par l'acheteur des obligations mentionnées ci-après.

8.7

Les retards ou autres problèmes imprévus, dont le prestataire n'a pas la maîtrise et qui échappent à son contrôle, peuvent entraîner des honoraires supplémentaires susceptibles de faire l'objet d'une facturation complémentaire. Le prestataire s'engage à informer l'acheteur de ces retards et/ou problèmes dès qu'ils surviendront afin de pouvoir en évaluer les conséquences avec lui.

8.8

La facture correspondant aux prestations fournies et aux débours engagés sera adressée à l'acheteur par e-mail à la fin d'exécution des prestations.

8.9

Conformément à la loi, tout retard de paiement pour toute facture complémentaire oblige le prestataire à facturer des intérêts de retard au taux de 1,5 fois celui de l'intérêt légal ; au surplus, le prestataire sera fondé à suspendre l'exécution des prestations jusqu'à règlement complet de la facture impayée sans que cette inexécution puisse être considérée comme lui étant imputable.

■ Détection ■ Réparation ■ Prévention

Article 9 - Mode de paiement

9.1

Il s'agit d'une commande avec obligation de paiement, ce qui signifie que la passation de la commande implique un règlement total de l'acheteur.

9.2

Le règlement de la commande se fait uniquement par prélèvement sur le compte bancaire de l'acheteur. L'acheteur doit rentrer ses coordonnées bancaires à l'endroit prévu et confirmer cette saisie. Le montant de la prestation est alors réservé mais débité sur le compte bancaire de l'acheteur. A l'issue de la prestation, le montant de la prestation sera libéré avec l'accord de l'acheteur. Le prestataire se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement. Le prestataire se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou la réalisation de la prestation, ou d'honorer une commande émanant d'un acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration. Le prestataire a mis en place une procédure de vérification des commandes destinée à assurer qu'aucune personne n'utilise les coordonnées bancaires d'une autre personne à son insu.

9.3

Dans le cadre de cette vérification, il pourra être demandé à l'acheteur d'adresser par fax au prestataire une copie d'une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. La commande ne sera alors validée qu'après réception et vérification par le prestataire des pièces envoyées.

Article 10 – Fourniture des prestations

10.1

Sauf en cas de force majeure ou lors des périodes de fermeture de la boutique en ligne qui seront clairement annoncées sur la page d'accueil du site, une opératrice contactera l'acheteur dans les deux heures à compter de la validation de la commande pour confirmer le rendez-vous d'intervention en fonction de la demande de l'acheteur. L'opératrice pourra alors confirmer la possibilité d'intervention. Nous nous accordons le droit d'annuler sans autre préavis le rendez-vous en cas de suspicion d'infaisabilité.

10.2

En cas de non-respect des délais convenus, l'acheteur peut résoudre le contrat, par lettre recommandée avec avis de réception, après avoir enjoint le prestataire d'effectuer la livraison ou de fournir le service dans un délai supplémentaire raisonnable. Cependant, s'il le désire, l'acheteur peut immédiatement résoudre le contrat, si les dates ou délais vu ci-dessus constituent pour lui une condition essentielle du contrat.

10.3

Dans ce cas, lorsque le contrat est résolu, le prestataire est tenu de rembourser l'acheteur de la totalité des sommes versées ou d'annuler l'empreinte bancaire, au plus tard dans les 14 jours suivant la date à laquelle le contrat a été dénoncé.

10.4

En cas d'indisponibilité du produit ou de la prestation commandés, l'acheteur en sera informé au plus tôt et aura la possibilité d'annuler sa commande. L'acheteur aura alors le choix de demander le remboursement des sommes versées dans les 30 jours au plus tard de leur versement.

Article 11 - Modalités de livraison et de réalisation de la prestation

11.1

La réalisation n'est entamée qu'après confirmation du paiement par l'organisme bancaire du prestataire.

11.2

La prestation est réalisée à l'adresse indiquée par l'acheteur sur le bon de commande, l'acheteur devra veiller à son exactitude. Tout déplacement en pure perte du prestataire à cause d'une adresse erronée ou incomplète sera facturé à l'acheteur. L'acheteur peut, à sa demande, obtenir l'envoi d'une facture à l'adresse de facturation et non à l'adresse de livraison, en validant l'option prévue à cet effet sur le bon de commande.

11.3

L'acheteur veillera à donner accès au prestataire notamment s'il n'est pas personnellement présent le jour de la réalisation de la prestation.

11.4

La fin de la prestation donnera lieu à un document de fin d'intervention. L'acheteur doit indiquer sur ce document et sous forme de réserves manuscrites accompagnées de sa signature toute anomalie concernant la prestation ou les conditions de sa réalisation.

11.5

Cette vérification est considérée comme effectuée dès lors que l'acheteur, ou une personne autorisée par lui, a signé le document de fin d'intervention.

11.6

Le camion de pompage ou de débouchage doit pouvoir se rapprocher au maximum à 30 grands pas de l'ouvrage à faire. En cas d'impossibilité d'accès, la commande sera réputée nulle et le client ne sera pas débité de la réservation.

Article 12 - Erreurs de livraison

12.1

L'acheteur devra formuler auprès du prestataire le jour même de l'installation du produit commandé au

plus tard le premier jour ouvré suivant la livraison, toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de non-conformité des produits en nature ou en qualité par rapport aux indications figurant sur le bon de commande. Toute réclamation formulée au-delà de ce délai sera rejetée.

12.2

La réclamation pourra être faite, au choix de l'acheteur :

- soit en appelant le 04 94 19 64 74,

- soit en adressant un mail à l'adresse suivante : assistance@chasseurdefuites.fr

12.3

Toute réclamation non effectuée dans les règles définies ci-dessus et dans les délais impartis ne pourra être prise en compte et dégage le prestataire de toute responsabilité vis-à-vis de l'acheteur.

12.4

A réception de la réclamation, le prestataire attribuera un numéro d'échange du ou des produit(s) concerné(s) et le communiquera par e-mail à l'acheteur. L'échange d'un produit ne peut avoir lieu qu'après l'attribution du numéro d'échange.

12.5

L'acheteur devra dans ce cas contacter le SAP du Prestataire et à la demande de ce dernier, réexpédier à ses frais le produit défectueux dans l'état dans lequel il a été reçu avec l'ensemble des éléments livrés et notamment l'emballage d'origine et les accessoires.

Toutefois, les produits retournés incomplets, endommagés, ou salis ne sont pas repris.

12.6

Les frais de retour sont à la charge du prestataire.

Article 13 - Droit de rétractation

13.1

Le Client dispose, conformément à la loi d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation auprès du Prestataire et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, sauf si l'exécution des prestations a commencé, avec l'accord du Client, avant la fin du délai de rétractation.

13.2

Le droit de rétractation peut être exercé en ligne, à l'aide du formulaire de rétractation disponible sur le site internet « <https://www.vidangedefosse.fr> », auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par le Prestataire, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter.

13.3

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des Services ou Produits commandés sont remboursés.

13.4

Le remboursement des sommes effectivement réglées par le Client sera effectué dans un délai au plus tard de 14 jours à compter de la réception, par le Prestataire, de la notification de la rétractation du Client.

Article 14 - Responsabilité du Prestataire - Garantie

14.1

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, le Client, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de réalisation des Services commandés.

14.2

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la fourniture des Services et de la livraison du produit.

14.3

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés

défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les trente (30) jours suivant la constatation par le Prestataire du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

14.4

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client et le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

14.5

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

Article 15 - Garantie des produits fournis installés par le prestataire

15.1

Le prestataire est garant de la conformité des biens au contrat, permettant à l'acheteur de formuler une demande au titre de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 211-4 et suivants du code de la consommation ou de la garantie des défauts de la chose vendue au sens des articles 1641 et suivants du code civil.

15.2

En cas de mise en œuvre de la garantie légale de conformité, il est rappelé que :

- L'acheteur bénéficie d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- L'acheteur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du code de la consommation ;
- L'acheteur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 6 mois suivant la délivrance du bien.

15.3

En outre, il est rappelé que :

- la garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale indiquée ci-dessous ;
- L'acheteur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix conformément à l'article 1644 du code civil.

15.4

Les produits installés par le prestataire sont également couverts par une garantie commerciale visant à garantir leur conformité et assurant le remboursement du prix d'achat, le remplacement ou la réparation des biens. Elle ne couvre pas les défauts occasionnés du fait d'une utilisation anormale ou fautive ou résultant d'une cause étrangère aux qualités intrinsèques des produits.

15.5

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives de l'application de la garantie légale de conformité de l'article L. 211-4 du code de la consommation et de la garantie des défauts de la chose vendue des articles 1641 et suivants du code civil.

L'acheteur est expressément informé que le vendeur n'est pas le producteur de la totalité des produits présentés au sens de la loi n° 98-389 du 19 mai 1998 relative à la responsabilité du fait des produits défectueux.

15.6

Il est rappelé que le Prestataire ne peut en aucun cas être tenu responsable des dommages indirects causés aux personnes et aux biens par ses produits. De même, la responsabilité du Prestataire ne pourra être engagée en raison d'un retard de livraison imputable au transporteur.

15.7

Il est rappelé que le Prestataire ne peut en aucune manière être tenu responsable de l'utilisation qui serait faite des produits livrés.

Article 16 - Informatiques et Libertés

16.1

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

16.2

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Prestataire chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet « <https://www.vidangedefosse.fr> » a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

16.3

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet "<https://www.vidangedefosse.fr>".

Article 17 - Propriété intellectuelle

17.1

Le contenu du site internet "<https://www.vidangedefosse.fr>" est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

17.2

En outre, Le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Article 18 - Droit applicable - Langue

18.1

Les présentes Conditions Générales et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

18.2

Les présentes Conditions Générales sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 19 - Litiges

19.1

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LES OPÉRATIONS D'ACHAT ET DE VENTE CONCLUES EN APPLICATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITÉ, LEUR INTERPRÉTATION, LEUR EXÉCUTION, LEUR RÉSILIATION, LEURS CONSÉQUENCES ET LEURS SUITES ET QUI N'AURAIENT PU ÊTRE RÉSOLUES ENTRE LE VENDEUR ET LE CLIENT SERONT SOUMIS AUX TRIBUNAUX COMPÉTENTS DANS LES CONDITIONS DE DROIT COMMUN.

19.2

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 534-7) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, et dont les références figurent sur le site

Internet " <https://www.vidangedefosse.fr> " ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Article 20 - Information précontractuelle - Acceptation du Client

20.1

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L111-1 à L111-7, et en particulier :

- les caractéristiques essentielles du Produit ou du Service commandé, compte tenu du support de communication utilisé et du Produit ou du Service concerné ;
- le prix des Produits ou Services et des frais annexes (livraison, par exemple) ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Prestataire s'engage à réaliser la prestation et livrer le Produit ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre;
- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), aux frais de renvoi des Produits, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

20.2

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet « <https://www.vidangedefosse.fr> » emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

